

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

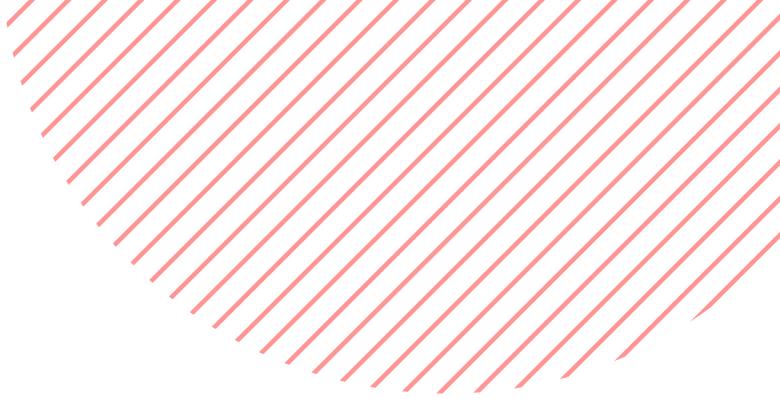
2019-2020



La Coalition des Tables Régionales  
d'Organismes Communautaires

# TABLE DES MATIÈRES

MISSION DE LA CTROC	04
FONCTIONNEMENT DE LA CTROC	05
MOT DU PRESIDENT	06
1. VIE ASSOCIATIVE ET DEMOCRATIQUE	07
1.1 Membres	
1.2 Assemblées générales	
1.2.1 Assemblée générale annuelle	
1.2.2 Assemblées générales régulières	
1.2.3 Assemblées générales régulières par visioconférence	
1.3 Conseil d'administration	
1.3.1 Membres	
1.3.2 Rencontres	
1.3.3 Organisation des assemblées générales	
1.3.4 Coordination du plan d'action	
1.3.5 Planification et soutien aux délégations, comités et équipe de travail	
1.3.6 Représentations	
1.3.7 Sorties publiques	
1.4 Délégations et comités	
2. EQUIPE DE TRAVAIL ET SOUTIEN AUX MEMBRES	16
2.1 Equipe de travail	
2.2 Soutien aux membres	
3. POURSUITE DES TRAVAUX EN COURS: PLAN D'ACTION AXE 1	18
3.1 Représentations auprès du MSSS	
3.1.1 Travaux conjoints	
3.1.1.1 Comité permanent de liaison	
3.1.1.2. Comité cadre de gestion national	
3.1.1.3. Comité d'urgence COVID	
3.1.1.4. Délégations CTROC	
3.1.1.5. Comité PSOC CTROC	
3.1.2. Investissement PSOC de 35 M\$	



---

3. POURSUITE DES TRAVAUX EN COURS: PLAN D'ACTION AXE 1 18

- 3.2 Visibilité, défense et promotion de l'ACA
  - 3.2.1 Campagne Engagez-vous pour le communautaire
    - 3.2.1.1 Comité de coordination
  - 3.2.2 RQ-ACA et délégations
  - 3.2.3 SNACA et délégation
  - 3.2.3 PAGAC et comité
- 3.3 Communications et activités médiatiques
  - 3.3.1 Reconnaissance publique
    - 3.3.1.1 Conférences de presse et communiqués
    - 3.3.1.2 Médias sociaux
  - 3.3.2 Circulation de l'information
    - 3.3.2.1 Informations auprès des OCASSS
    - 3.3.2.2 Informations auprès des membres, comités et délégations
  - 3.3.3 Comité communications
- 3.4 Enjeux sociaux liés à l'ACA
  - 3.4.1 Développement social
    - 3.4.1.1 Comité développement social
  - 3.4.2 Municipalités et ACA du RQ-ACA
    - 3.4.1.1. Délégation
  - 3.4.3 Politique salariale
    - 3.4.3.1 Comité politique salariale
- 3.5 Collaborations
  - 3.5.1 Coalition Solidarité Santé et délégation
  - 3.5.2 Coalition Main rouge
  - 3.5.3 CSMO-ESAC

---

4. PLANIFICATION STRATEGIQUE: PLAN D'ACTION AXE 2 35

---

5. AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT: PLAN D'ACTION AXE 3 36

- 5.1 Travaux
- 5.2. Comité

---

CONCLUSION 38

ANNEXE: LISTE DES MEMBRES

# MISSION DE LA CTROC

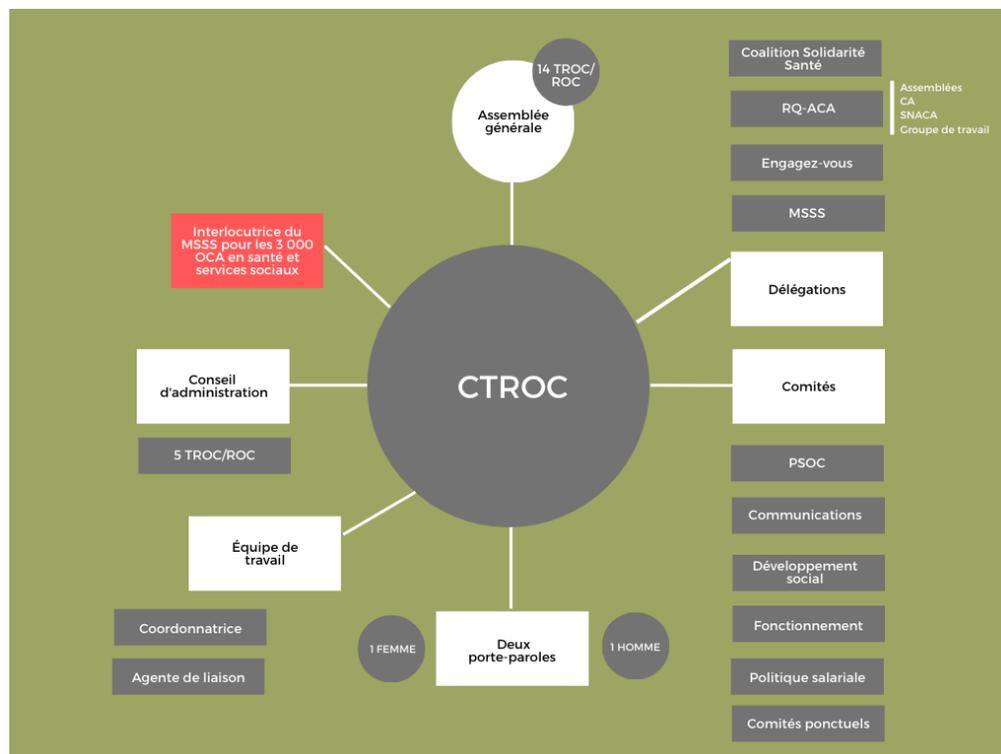
La CTROC a pour mission de regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC/ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange. La CTROC et ses membres visent surtout à promouvoir l'action communautaire autonome (ACA), particulièrement dans le domaine de la santé et des services sociaux, mais aussi auprès de la population en général et de diverses instances gouvernementales.

La CTROC est également un lieu de partage de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et de ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

# FONCTIONNEMENT DE LA CTROC

Créée en 1995 dans la foulée de la régionalisation des services de santé et des services sociaux, la CTROC a toujours eu à cœur un partage équitable de l'espace de parole entre ses membres, de la prise de responsabilités et de la répartition des tâches. C'est en 2005 que la CTROC met officiellement en place son modèle coalitif qui tire sa source de deux principes : la participation démocratique et la souplesse de la structure. Son organigramme comprend une assemblée générale régulière qui se réunit trois fois par année sur plusieurs jours en présentiel, une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration, des comités de travail, des délégations, et une équipe de travail.

## ORGANIGRAMME



# MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à vous toutes et tous, membres de la CTROC,

Bien que vous preniez connaissance du rapport d'activités de l'année 2019-2020, il ne sera pas possible de passer sous silence tout ce que nous venons de vivre en ces temps uniques de pandémie de la COVID-19. Alors que nous terminions une année haute en couleurs, riche en nombreuses actions portées pour améliorer la situation des organismes communautaires autonomes, nous avons été freinés par l'impossibilité de tenir nos rencontres nationales, les moments les plus importants de notre vie associative et démocratique. Je ne le cacherai pas, ce fut tout un défi de nous transformer dans cette situation.

Je désire souligner tout le potentiel qui anime notre coalition. À travers un contexte qui a changé du tout au tout en l'espace de quelques semaines, voire journées, nous avons répondu présents! Que ce soit pour les nombreuses rencontres ministérielles, les travaux de suivi, les négociations, les mobilisations, nous avons soulevé des montagnes et nous avons osé. C'est tellement inspirant.

J'ai l'impression d'avoir vécu autant de travail avec vous toutes et vous tous que nous l'aurions fait en deux années complètes. C'est signe de notre formidable capacité d'adaptation. Toutefois, nous le soulignons, les décisions gouvernementales dénaturant l'action communautaire autonome et tout ce que cela signifie furent prises dans l'urgence. Nous avons su faire valoir la réalité des organismes, l'importance de la régionalisation et l'importance du respect de notre mouvement. Assurément, nous aurions aimé faire plus pour les organismes. Je crois que nous avons de belles réussites à notre actif, et nous devons nous les rappeler.

Pour les prochaines années, j'ai envie de nous souhaiter de trouver notre direction collective. En déterminant une vision claire de la destination que nous souhaitons atteindre, nous pourrions faire davantage respecter notre plan de travail, nos valeurs et notre mouvement. Nous redonnerons à notre bateau cette direction, pour nous connecter encore plus à notre mandat de transformation sociale.

Je termine un très beau chapitre à titre de délégué au MSSS, de co-porte-parole et de président de la CTROC. Depuis sept ans, j'ai le bonheur d'oeuvrer activement pour la CTROC afin de réaliser nos projets communs, nos batailles et notre mission. Je tiens à vous remercier pour votre confiance et pour vos encouragements qui m'auront donné le goût de me dépasser pour nous.

Je tiens à remercier notre équipe de travail, les membres du conseil d'administration, toutes les personnes des TROC et des ROC qui se sont engagées dans la dernière année et demie. Notre force collective réside dans toute cette énergie qui nous caractérise et tout ce potentiel qui demande à émerger de nos échanges d'idées.

Continuons à rêver grand pour notre mouvement communautaire autonome.



# 1 VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

## 1.1 Membres

La CTROC regroupe 14 TROC-ROC qui eux-mêmes rassemblent des centaines d'organismes communautaires de leur territoire. Au total, plus de 3000 organismes communautaires intervenant principalement dans le champ de la santé et des services sociaux sont ainsi représentés au palier national par la CTROC. Ces organismes travaillent sans relâche à l'amélioration des conditions de vie des citoyennes et citoyens de leur région. C'est ce que cherchent à faire reconnaître la CTROC et ses 14 regroupements membres.

Au cours de la dernière année, la CTROC a poursuivi ses travaux entourant la politique de membership dont elle veut se doter. Ainsi, en lien avec la demande d'adhésion adressée en 2018-2019 par un regroupement issu d'une région où existait déjà une table régionale, les membres ont statué que seul un regroupement par région, reconnu par ses membres et par le CISSS ou le CIUSSS, peut devenir membre régulier de la CTROC. Cette décision disposait donc de la demande d'adhésion. Cependant, soucieuse de continuer à soutenir la région en question, les liens ont été maintenus par des interactions continues, et par des invitations à participer à des activités et des rencontres organisées par la CTROC.

Par ailleurs, un processus de rapprochement amorcé par les deux regroupements en cours de route s'est soldé par la décision de concentrer leurs énergies sur un seul regroupement, au bénéfice des organismes de la région.

En ce qui regarde les deux TROC non membres de la CTROC, des suivis sur les travaux au MSSS, sur d'autres dossiers concernant l'ensemble des organismes communautaires du Québec, et au sujet de différentes réalités régionales sont régulièrement effectués.



## 1.2 Assemblées générales

La participation active des membres représente à la fois la richesse et l'ADN de la CTROC. Bâti à partir de valeurs telles que la solidarité, la démocratie, l'égalité et l'ouverture, le fonctionnement coalitif de la CTROC vise à faire en sorte que toutes les régions membres soient partie prenante des destinées et des décisions de la CTROC.

Les assemblées des membres, que l'on appelle communément les rencontres nationales, sont les moments clés de la vie associative et démocratique de la CTROC. Chaque rencontre est l'occasion pour les membres de faire le point sur le plan d'action annuel, dresser un bilan des travaux entrepris par les différents comités, planifier les actions à venir selon les enjeux, échanger sur les réalités régionales et solidifier les liens. Cet espace d'analyse et de réflexion collective est le tremplin duquel se propulse la CTROC pour remplir sa mission.

Par ailleurs, au-delà de la cotisation, chaque membre investit un montant important pour permettre la participation de son équipe aux rencontres nationales. La CTROC dispose d'une politique de partage des frais afin de favoriser l'équité entre les membres en matière d'accessibilité aux rencontres.

«Beaucoup de travail et on a avancé. La qualité des présentations nous aide.»  
(Novembre 2019)

2

Rencontres en personne

100%

Taux de participation  
aux rencontres nationales

33

Moyenne  
de personnes présentes  
par rencontre

## 1.2.1 Assemblée générale annuelle



### RÉGION DE L'ESTRIE

10, 12 et 13 juin 2019, Parc du Mont-Orford  
Présences: 31 personnes; 14/14 régions membres; un ROC non membre

#### FAITS SAILLANTS

- ✓ Assemblée générale annuelle sur trois jours pour favoriser le processus décisionnel
- ✓ Adoption du plan d'action d'une durée d'un an
- ✓ Elections des membres au conseil d'administration, aux sept comités de travail et aux quatre instances de délégations
- ✓ Visite de représentant.es du CIUSSS de l'Estrie
- ✓ Tenue d'une conférence de presse sur le thème de l'environnement

## 1.2.2 Assemblées générales régulières

### RÉGION DE L'ESTRIE

10, 11 et 12 juin 2019, Parc du Mont-Orford  
Présences: 37 personnes; 14/14 régions membres; un ROC non membre

#### FAITS SAILLANTS

- ✓ Débats et décisions entourant les travaux sur le PSOC avec le MSSS
- ✓ Poursuite des travaux sur la politique de membership
- ✓ Réaffirmation de l'adhésion à la campagne de mobilisation Engagez-vous pour le communautaire

### RÉGION DES LAURENTIDES

19, 20 et 21 novembre 2019, Sainte-Adèle  
Présences: 32 personnes; 14/14 régions membres

#### FAITS SAILLANTS

- ✓ Contribution financière des membres pour la mise à jour de la politique salariale
- ✓ Positionnement sur le futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire
- ✓ Appropriation des travaux entourant le PSOC (seuils planchers nationaux, typologie PSOC et ses catégories, portrait des régions, etc.)

### RÉGION DE QUÉBEC

16, 17, 18 et 19 mars 2019, Lac Delage

**ANNULATION**

Adoption par le gouvernement québécois d'un décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du Québec, ce qui oblige la CTROC à annuler la rencontre nationale prévue.

### 1.2.3 Assemblées générales régulières par visioconférence

15 avril 2019; 10 personnes présentes; 10 régions/13

8 mai 2019; 11 personnes présentes; 11 régions/14

3 octobre 2019; 13 personnes présentes; 12 régions/14; 1 ROC non membre

16 octobre 2019; 13 personnes présentes; 12 régions/14; 1 ROC non membre

5 février 2020; 12 personnes présentes; 12 régions/14; 1 ROC non membre

17 mars 2020; 14 personnes présentes; 13 régions/14

24 mars 2020; 14 personnes présentes; 13 régions/14

31 mars 2020; 15 personnes présentes; 14 régions/14

8

Rencontres  
virtuelles

Budgets

Liens  
avec  
le  
MSSS:  
travaux  
et  
comité  
de  
liaison

COVID  
19

PSOC

«En tant que représentant d'un groupe de base, j'ai eu la chance les trois dernières années d'accéder à une vision macro des enjeux.»  
(Juin 2019)

## 1.3 Conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de cinq personnes provenant de régions différentes. Elles sont élues par les membres à l'assemblée générale annuelle, et leur mandat est de deux ans renouvelable. Les administrateurs et administratrices ont entre autres la responsabilité de veiller au respect et à la mise en oeuvre des décisions collectives, et de voir à la bonne marche de la CTROC en cohérence avec sa mission. Le conseil d'administration assume également une bonne part des représentations publiques de la CTROC.

### 1.3.1 Membres



**ÉMILIE SAINT-PIERRE**  
TROC Bas-Saint-Laurent  
Secrétaire-trésorière



**NANCY BOUCHARD**  
TROC 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean



**CLAUDELLE CYR**  
ROC de l'Estrie



**MARC LONGCHAMPS**  
CDC Laval



**HUGO VALIQUETTE**  
TROC Lanaudière  
Président

### 1.3.2 Rencontres

Durant la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à 13 reprises, dont une rencontre sur deux jours afin de planifier en profondeur la réalisation du plan d'action voté par les membres en assemblée générale. À vrai dire, le conseil d'administration se heurte d'année en année au même heureux casse-tête: comment coordonner la réalisation d'un plan d'action aussi ambitieux sur l'ensemble du Québec tout en assurant le soutien nécessaire aux TROC et ROC dans chacun de leur territoire? C'est là que les liens avec les comités et délégations prennent toute leur importance.

13

Rencontres du  
conseil  
d'administration

«Merci au CA d'être  
là et de voir à ce que  
le paquebot CTROC  
avance!»  
(Juin 2019)

### 1.3.3 Organisation des assemblées générales

Toutes les rencontres nationales sont préparées avec minutie. Cependant, un soin particulier est apporté à l'organisation des assemblées en personne afin d'optimiser au maximum les déplacements des membres qui proviennent de partout au Québec pour une durée de trois à quatre jours, à raison de trois fois par année. Le conseil d'administration prévoit donc que les différents blocs inclus dans l'ordre du jour alternent entre les débats qui mèneront à des décisions, les bilans des comités et des délégations, les formations, les ateliers, etc. Chaque point de discussion résulte d'un choix mûrement soupesé dans un contexte où le temps manque pour aborder l'ensemble des dossiers menés par la CTROC. Cette formule souple entre divers formats d'animation selon les objectifs souhaités vise à permettre des échanges plus équitables entre les membres. À titre d'exemple, lors de la rencontre de novembre dernier, les coordinations et directions des TROC/ROC membres de la CTROC se sont réunies en atelier afin de discuter de certains enjeux liés à la vie associative tandis que leurs collègues tenaient des échanges de leur côté sur les enjeux liés à la mobilisation dans leur région et les solutions envisageables.

Par ailleurs, le conseil d'administration voit également à faire le suivi de ses propres travaux et à s'assurer que les membres pourvoient les postes vacants aux comités et délégations en cours d'année.



### 1.3.4 Coordination du plan d'action 2019-2020

L'actualisation de la planification annuelle des activités de la CTROC fait également partie des attributions du conseil d'administration. Le plan d'action, adopté par les membres en juin 2019, contient trois axes. Les actions qui y sont accolées sont décrites plus loin dans le rapport d'activités.

#### **AXE 1: Poursuite des travaux en cours**

Les principaux dossiers qui requièrent l'attention en continu des membres vont entre autres de pair avec le rôle d'interlocutrice de la CTROC auprès du MSSS. Cela implique notamment les rencontres liées au PSOC et, de façon tout à fait inattendue, celles découlant de l'état d'urgence décrété juste avant la fin de l'année financière en raison de la COVID-19.

La visibilité, défense et promotion de l'action communautaire autonome (ACA), les activités médiatiques, les enjeux liés à l'ACA et les collaborations font également partie de l'axe 1 du plan d'action.

## AXE 2: Démarche de planification stratégique

Ce deuxième volet vise à permettre aux membres de se doter d'une vision commune entourant les grands objectifs de la CTROC. Le but ultime de cette démarche est de servir d'assise à partir de laquelle seront déterminées des actions à plus long terme.

## AXE 3: Amélioration du fonctionnement

Le modèle coalitif, dont les bases reposent sur la participation démocratique et la souplesse, existe officiellement depuis 2005. Constatant toutefois au cours des années qu'il y avait matière à amélioration, les membres ont convenu d'entamer une démarche visant à modifier le fonctionnement tout en préservant les valeurs fondamentales de la CTROC. Par exemple, un suivi des travaux des comités s'effectue dorénavant entre les rencontres nationales avec le conseil d'administration, ce qui permet d'apporter des ajustements au fur et à mesure s'il y a lieu.

### 1.3.5 Planification et soutien aux délégations, comités et équipe de travail

Au cours de la dernière année, un peu plus d'une dizaine de comités et de délégations composés de membres de la CTROC ont travaillé sur différents dossiers tels que le PSOC, le plan d'action en matière d'action communautaire (PAGAC), la mobilisation et le fonctionnement. Une des responsabilités du conseil d'administration consiste à suivre les avancées des travaux en cours et à apporter son soutien, s'il y a lieu. Ainsi, des représentant.es de comités et de délégations sont régulièrement invité.es à participer à des rencontres du conseil d'administration ou sont rencontré.es à d'autres moments.

#### Rencontres avec le conseil d'administration

Délégation d'Engagez-vous pour le communautaire à trois reprises

Délégation MSSS à deux reprises

Comité PSOC à deux reprises

Comité communications à une reprise



### 1.3.6 Représentations

Dès l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement en 2018, le conseil d'administration a manifesté le souhait de rencontrer la ministre de la Santé et des Services sociaux en place à ce moment pour établir une première prise de contact, d'abord, mais également pour échanger sur certaines préoccupations telles que le financement du PSOC. Le Cabinet de la ministre a proposé la date du 27 septembre 2019 pour la tenue d'une rencontre mais la CTROC a décliné l'invitation en cohérence avec la grève climatique planétaire ayant lieu le même jour. Il aurait été possible de rencontrer la ministre au printemps 2020 mais l'état d'urgence lié à la crise sanitaire est venu bouleverser les plans.

En revanche, les démarches pour établir des liens de communication directe avec le MSSS ont conduit à la mise en place d'un comité permanent de liaison MSSS/CTROC qui a tenu sa première rencontre le 14 mai 2019. Pour la CTROC, les discussions ont sein d'un tel comité visent à favoriser une compréhension commune des dossiers et à trouver des pistes de solution en conséquence.

### 1.3.7 Sorties publiques

Ainsi que le prévoit le modèle coalitif, ce sont des membres du conseil d'administration qui jouent le rôle de porte-paroles en regard des sorties publiques de la CTROC. Depuis 2016, la CTROC tient systématiquement un point de presse lors de ses rencontres nationales, profitant ainsi de cette occasion pour aborder les enjeux liés à l'actualité du mouvement communautaire autonome.

Trois sorties médiatiques ont été effectuées durant la dernière année, soit le 13 juin 2019 en Estrie, le 19 novembre 2019 dans les Laurentides, et par le biais de Facebook le 19 mars 2020.

3

Sorties publiques sur l'urgence climatique, la contribution des OCASSS dans la société et les conditions de soutien offertes aux OCASSS en temps de crise

#### Porte-paroles

ÉMILIE SAINT-PIERRE  
TROC Bas-Saint-Laurent

HUGO VALIQUETTE  
TROC Lanaudière

## 1.4 Délégations et comités

Durant la dernière année, une quinzaine de délégations et de comités ont été plus ou moins actifs selon les priorités liées à la conjoncture. Il sera davantage question des mandats, de la composition et des actions de chacun d'eux plus loin dans le rapport d'activités; ce qu'il est important de souligner ici, c'est à quel point l'implication des membres est une part essentielle de la vie associative de la CTROC. Sans leur dynamisme, de nombreux dossiers auraient été mis de côté par manque de temps et de ressources.

Voici la liste des délégations et des comités en 2019-2020:

«Le travail du comité m'a été super utile et fut très apprécié.»  
(Novembre 2019)

### Liste des délégations

#### MSSS

- Comité de liaison MSSS/CTROC
- Travaux sur le cadre de gestion national
- Comité d'urgence COVID-19

#### RQ-ACA

- Assemblées des membres
- Conseil d'administration
- Comité semaine nationale de l'ACA
- Groupe de travail sur les municipalités

#### Campagne Engagez-vous pour le communautaire

- Comité de coordination

#### Coalition Solidarité Santé (CSS)

- Assemblées et comité de coordination

### Liste des comités

#### PSOC

#### Fonctionnement

#### Communications

#### Développement social

#### Politique salariale

#### PAGAC

#### Intercomités

# ÉQUIPE DE TRAVAIL ET SOUTIEN AUX MEMBRES

## 2.1 Équipe de travail

À l'heure actuelle, la CTROC compte sur une équipe de travail composée de deux personnes. Elles ont comme principal mandat d'assurer la cohésion du regroupement en entretenant une vision globale de la conjoncture et des travaux en cours. Ainsi, elles soutiennent les délégations dans leurs représentations, par exemple auprès du MSSS, s'impliquent dans les différents comités, documentent les dossiers, élaborent des outils, tiennent la page Facebook et le site WEB à jour, répondent aux demandes des membres et des partenaires externes, voient au suivi du budget, etc.

De mars 2019 jusqu'à la mi-janvier 2020, la coordonnatrice a été la seule employée en poste. La CTROC a procédé par la suite à l'embauche d'une agente de liaison à partir d'une description de tâches basée sur les besoins des membres. Si l'arrivée d'une deuxième travailleuse est appréciable, il n'en reste pas moins que l'ampleur des dossiers à mener pour un regroupement national tel que celui de la CTROC exigerait une équipe de travail d'au moins quatre personnes.

**PATRICIA CHARTIER**  
Coordonnatrice



Soutien aux  
CA, comités,  
délégations

Recherche,  
circulation de  
l'information

Organisation

Gestion du  
budget et  
des RH

ETC.

**ÉVELYNE LANGLOIS**  
Agente de liaison



Rédaction de  
différents  
documents

Recherche et  
production  
d'outils

Soutien  
CA, comités,  
délégations

Liens  
avec les  
membres

ETC.

## 2.2 Soutien aux membres

Tout est mis en place à la CTROC pour faciliter l'entraide et la solidarité entre la CTROC et les membres, mais aussi entre les regroupements eux-mêmes. Par exemple, sur le plan des communications, la bibliothèque virtuelle permet de répertorier des documents pertinents dans une foule de dossiers menés par la CTROC. Les membres peuvent également y déposer leurs propres documents régionaux, les rendant ainsi disponibles aux autres régions.

Du côté de l'équipe de travail, cela fait partie de sa mission d'offrir du soutien aux membres. Elle organise entre autres des rencontres d'accueil aux personnes nouvellement arrivées dans les regroupements, soutient les membres qui en font la demande, et apporte son support aux différents comités et délégations.

Par ailleurs, les regroupements s'entraident fréquemment entre eux, notamment en fournissant des réponses aux personnes moins familières avec le fonctionnement du PSOC, en échangeant sur ce qui se passe dans leur région, ou en abordant divers aspects liés à l'action communautaire tels que les pratiques démocratiques, les lois, les partenariats sociaux, etc.

La CTROC tente également de favoriser l'acquisition de différentes compétences chez ses membres. Ainsi, le comité communications a pu bénéficier d'une formation en communications numériques offerte par une formatrice ayant une vaste expérience dans le domaine.

Sur un autre plan, le président de la CTROC, soutenu financièrement par celle-ci, a offert une formation et a animé l'AGA d'une TROC membre. De plus, la coordonnatrice a participé à l'ouverture de l'AGA d'une autre TROC membre de façon virtuelle.

Par ailleurs, comme chaque année, des situations régionales particulières requièrent l'attention de la CTROC. Ainsi, durant la dernière année, trois TROC/ROC ont bénéficié d'un soutien. Dans l'un de ces cas, la CTROC est intervenue auprès du MSSS pour demander des changements quant à la gestion régionale du PSOC.

Dans un autre ordre d'idées, le décret de l'état d'urgence liée à la pandémie de COVID-19 a entraîné la mise en place d'assemblées générales virtuelles hebdomadaires avec les membres à partir du 17 mars 2020. Ceci a permis de se soutenir mutuellement, d'avoir l'heure juste sur ce qui se passait dans les régions, et de faire suivre les besoins au MSSS.

«Ce serait bien d'avoir une rencontre COVID toutes les semaines.»  
(Mars 2020)



# POURSUITE DES TRAVAUX EN COURS

Plan d'action  
Axe 1

3

Rencontres du comité permanent de liaison

## 3.1 Représentations auprès du MSSS

### 3.1.1 Travaux conjoints

#### 3.1.1.1 Comité permanent de liaison

Pour donner suite à des réflexions entamées l'année précédente, la CTROC faisait parvenir au MSSS en avril 2019 une proposition de mise en place d'un comité permanent de liaison. Composé de représentant.es du MSSS et de la CTROC, ce comité aurait pour mandat décharger sur les dossiers en lien avec les organismes communautaires et de dégager des pistes de solution satisfaisantes pour les parties en cause.

La première rencontre du comité a eu lieu le 14 mai suivant. Outre les discussions entourant le rôle, le mandat et la fréquence des rencontres du comité, les sujets abordés ont porté sur la gestion du PSOC, le rehaussement du financement à la mission de 35 M\$ et la consultation sur les orientations ministérielles travaillées avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel.

La deuxième rencontre s'est tenue le 1er novembre 2019. Il a alors été question de la distribution d'un montant supplémentaire PSOC de 35 M\$ (voir plus loin), de la convention PSOC, d'une situation régionale particulière, et des collaborations entre les CISSS/CIUSSS et les TROC/ROC.

Une troisième rencontre a eu lieu le 16 mars 2020. Cependant, les points de discussion prévus ont laissé place à des échanges liés à un événement tout à fait inattendu: la crise sanitaire provoquée par la COVID-19.

#### Quelques engagements du MSSS

##### OUI

À la volonté de travailler avec la CTROC à partir d'une approche collaborative

##### NON

Aux changements à des documents PSOC sans discussions préalables avec le communautaire

##### OUI

À la souplesse régionale dans l'application de la répartition du financement supplémentaire

##### OUI

À l'intention de mettre de côté les orientations ministérielles précédentes pour repartir à neuf

### 3.1.1.2 Comité Cadre de gestion national

Lors d'une rencontre tenue en juillet 2019, le MSSS invitait la CTROC à participer à une première ronde de travaux en vue de rafraîchir le programme SOC (PSOC). Outre la participation de la CTROC, des représentant.es du MSSS, des CISSS/CIUSSS, et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) se joignaient au comité mis en place par le MSSS pour cette occasion. Il serait ainsi question de tout ce qui entoure la gestion du PSOC.

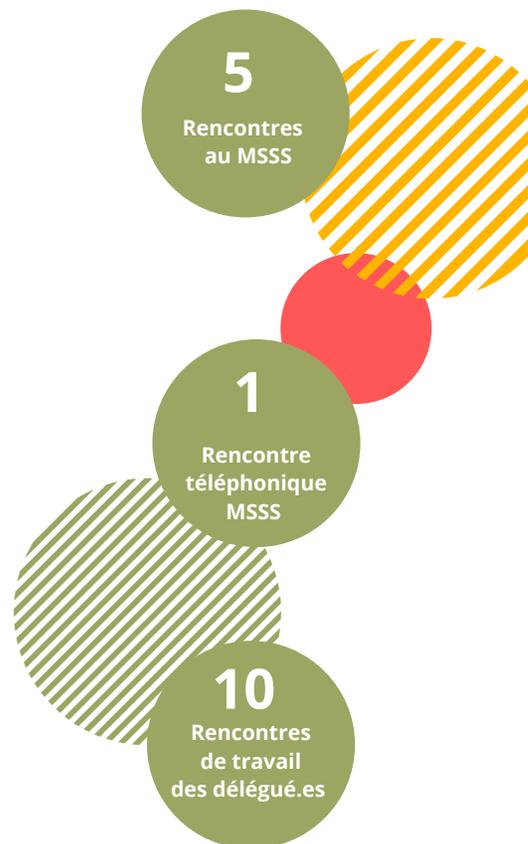
Par ailleurs, si toutes les préoccupations des membres du comité pouvaient être discutées, seules les positions historiques de la CTROC et de la TRPOCB en lien avec le PSOC sous-tendraient les changements décidés de façon consensuelle. Les thèmes sur lesquels il n'y avait pas de positionnement unanime, ou pour lesquels l'une ou l'autre des parties impliquées n'était pas en mesure de prendre position, seraient reportés à une deuxième phase de travaux prévue en 2021. Toutefois, certaines exigences du Conseil du trésor seraient ajoutées après coup sans obtenir au préalable l'assentiment des délégations communautaires. Contrairement à la règle du consensus déterminée au début des travaux, des modifications ont ainsi été effectuées au futur cadre de gestion national sans l'accord de l'ensemble des parties.

À la suite des bilans (décembre 2019 et février 2020) que la délégation a effectués à la fin de la première phase et en prévision de la reprise des travaux, force est de constater que le fonctionnement mis en place s'est avéré insatisfaisant. Non seulement le rythme des rencontres et la règle de confidentialité empêchaient la délégation de consulter les membres et leurs instances, mais il a aussi fallu composer avec des ajouts imposés par une partie externe du comité sans possibilité de négociation. Toutefois, tout en respectant la confidentialité, la délégation a tenu les membres informés des avancées des travaux tout au long de la démarche.

## Principes convenus

### RESPECT

- De la confidentialité
- Du consensus
- Des positions historiques



### 3.1.1.2 Comité Cadre de gestion national (suite)

En suivi de la première phase des travaux, un formulaire de rehaussement du financement PSOC, qui remplace le formulaire de demande utilisé auparavant, a été acheminé aux organismes. L'envoi de deux nouveaux formulaires liés à l'admissibilité et à une première demande de financement a cependant été retardé de plusieurs mois.

Pour ce qui est de la publication du Cadre de gestion ministériel PSOC pour le mode de financement en soutien à la mission globale, celle-ci a été retardée étant donné le contexte lié à la situation d'urgence sanitaire. Ainsi, la présentation de ce qui remplacera dorénavant la brochure PSOC s'est effectuée en septembre 2020 seulement. Le cadre s'appliquera à partir du mois d'avril 2021.

### 3.1.1.3. Comité d'urgence COVID

Le 13 mars 2020, le gouvernement québécois déclarait l'état d'urgence sanitaire pour endiguer la propagation de la COVID-19. Les travaux réguliers avec le MSSS ont ainsi été temporairement mis sur la glace. Toutefois, à partir du 1er avril 2020, la CTROC, la TRPOCB et le MSSS débutaient une série de rencontres hebdomadaires dans le cadre d'un comité d'urgence afin de traiter les difficultés vécues sur le terrain par les organismes et la gestion des fonds d'aide octroyés par le gouvernement. Il en sera davantage question dans le rapport d'activités de l'an prochain.

## TRAVAUX INTERNES

- Obtention d'un engagement écrit de la part du MSSS sur la règle du consensus
- Entente avec le MSSS sur l'élargissement de la règle de confidentialité vers la fin des travaux de la première phase
- Elaboration d'un cahier de positions historiques de la CTROC
- Adoption de positions de négociation ou maintien du statu quo sur l'admissibilité, l'audit comptable, les balises ministérielles, la convention PSOC, les documents à fournir pour la reddition de comptes, la question 5.4 du formulaire de demande de financement, la mécanique entourant les seuils planchers de financement, la typologie PSOC et les variables.
- Recommandations de la délégation quant aux conditions de participation aux travaux de la deuxième phase

### 3.1.1.4 Délégations CTROC

Les personnes déléguées assurent les représentations de la CTROC dans le cadre des travaux au MSSS, rédigent des bilans et consultent les membres au besoin. Ainsi, quatre personnes ont composé les délégations au cours de la dernière année. La majorité d'entre elles sont membres du conseil d'administration. Cependant, afin de faciliter le travail, la déléguée qui ne siégeait pas au conseil d'administration a été régulièrement invitée à se joindre aux rencontres pour les points concernant les délégations liées au comité de liaison et au comité cadre de gestion.

### 3.1.1.5 Comité PSOC

Le mandat du comité PSOC consiste à soutenir les TROC/ROC dans l'application régionale du PSOC, de favoriser la réflexion collective pour convenir d'orientations et de stratégies communes et d'appuyer les délégués au MSSS pour tout ce qui concerne leurs travaux.

Les principaux dossiers qui ont requis l'attention des membres du comité au cours de la dernière année ont principalement porté sur l'équité et la typologie, ainsi que sur le formulaire de demande de financement, et les seuils planchers nationaux.

Depuis toujours, la CTROC considère que la typologie selon les axes d'intervention constitue le meilleur outil pour favoriser l'équité entre les organismes et pour préserver le caractère généraliste du PSOC. En lien avec les travaux au MSSS, il a été résolu de mettre de l'avant des barèmes nationaux afin de permettre l'attribution de financement comparable à des organismes comparables. En ce sens, les membres ont convenu de recommander l'harmonisation des catégories de la typologie dans toutes les régions et de travailler à l'amélioration de leurs définitions. À cet effet, le comité PSOC a produit un questionnaire afin de consulter les membres en prévision de la rencontre nationale qui devait se tenir en mars 2020.

## DÉLÉGATIONS

### COMITÉ PERMANENT DE LIAISON ET COMITÉ CADRE DE GESTION

ÉMILIE SAINT-PIERRE  
TROC Bas-Saint-Laurent

NANCY BOUCHARD  
TROC 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean)

VALÉRIE LAPIERRE  
ROC 03 (Capitale-Nationale)

HUGO VALIQUETTE  
TROC Lanaudière

«J'ai apprécié le point sur le PSOC parce qu'on est arrivé à prendre des décisions, entre autres sur la typologie nationale.»  
(Novembre 2019)

### 3.1.1.5 Comité PSOC (suite)

Des discussions ont également eu lieu sur l'utilisation de variables telles que le rayonnement territorial ou les ressources humaines dans la détermination des seuils planchers. À cet effet, les membres estiment que les variables devraient relever de la marge de manoeuvre régionale comme c'est le cas à l'heure actuelle. La réflexion se poursuivra pour tout ce qui concerne les cadres de référence régionaux suite à l'adoption d'un nouveau cadre de gestion national.

Par ailleurs, le comité PSOC a présenté un historique des seuils planchers nationaux et un portrait des enjeux actuels lors de l'assemblée de l'automne. La réflexion collective qui s'en est suivie a permis la réaffirmation de l'adhésion de la CTROC à la mécanique entourant la détermination de seuils planchers nationaux adoptée en 2013.

Afin de réaliser son mandat, le comité PSOC a produit plusieurs outils au cours de la dernière année:

**Portrait des typologies des régions:** compilation des données des cadres régionaux (catégories d'organismes, variables, balises financières, etc.)

**Historique du PSOC:** rédaction d'un historique du PSOC depuis sa mise en place en 1973. Il reste une partie des années 2000 à compléter.

**Cahier de résolutions:** compilation des résolutions de la CTROC quant au PSOC à partir de grands axes tels que les principes directeurs, revendications, documents fondateurs, etc.

**INFO PSOC:** publication d'un bulletin le 6 février 2020 à l'intention des 3000 OCASSS sur les travaux au MSSS et l'investissement PSOC de 35 M\$.

**Sondage 35 M\$:** élaboration d'un portrait global de la répartition de l'enveloppe (voir point suivant).

9

Rencontres  
du comité  
PSOC

#### COMITÉ PSOC

ÉMILIE SAINT-PIERRE

TROC Bas-Saint-Laurent (démissionnaire)

VALÉRIE LAPIERRE

ROC 03 (Capitale-Nationale)

CLAUDELLE CYR

ROC de l'Estrie

MARIE-CHANTAL LOCAS

RIOC Montréal (démissionnaire)

NATHALIE AYOTTE

TROC Nord-du-Québec

MURIELLE LÉTOURNEAU

TROC Chaudière-Appalaches

### 3.1.2 Investissement PSOC de 35 M\$

En 2019-2020, l'enveloppe de rehaussement du financement à la mission globale s'est élevée à un peu du double que l'année précédente. La somme octroyée représente tout de même un minime pourcentage du montant revendiqué depuis de nombreuses années par les organismes communautaires pour répondre à l'ensemble de leurs besoins, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Tout comme pour l'année 2018-2019, la répartition s'est effectuée entre les régions à partir du nombre d'organismes dans chacune d'elles. Les consignes ministérielles étaient sensiblement les mêmes. Mais, heureusement, certaines préoccupations de la CTROC à cet égard ont été intégrées au nouveau cadre de gestion ministériel.

Dans ses représentations, la CTROC n'a de cesse de mettre de l'avant le respect des ententes convenues entre les CISSS/CIUSSS et les TROC/ROC pour tout ce qui concerne la gestion régionale du PSOC. Ainsi, c'est à sa grande satisfaction que le MSSS s'est engagé à laisser davantage de marge de manoeuvre aux régions quant à la répartition de l'enveloppe de 35 M\$ et à mettre l'accent sur la nécessité de collaborer avec les TROC/ROC pour des ententes régionales.

La CTROC a procédé au même exercice que l'an dernier, c'est-à-dire de dresser un portrait global de la distribution du financement dans les régions. En date du 25 février 2020, 13 régions avaient répondu au sondage qui leur a été envoyé par le comité PSOC. Un aperçu des résultats aurait été présenté aux membres si la rencontre de mars 2020 avait eu lieu.

La compilation des informations en provenance de toutes les régions permet d'avoir un portrait juste de la situation, de l'état de la collaboration avec les bailleurs de fonds et de l'atteinte des objectifs d'équité. Avec ces données en main, il est possible de soumettre des recommandations documentées pour de futurs octrois.



## Comment s'est déroulée la répartition du 35 M\$ dans votre région?

## 3.2 Visibilité, défense et promotion de l'ACA

### 3.2.1 Campagne Engagez-vous

La CTROC fait partie des organisations qui ont contribué à créer la campagne de mobilisation *Engagez-vous pour le communautaire*. Les objectifs de la campagne sont les suivants:

- Amélioration des conditions de vie de la population et du respect des droits;
- Amélioration du soutien gouvernemental envers l'ACA par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie;
- Réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

En 2019-2020, la CTROC a renouvelé son adhésion à la campagne et elle s'est engagée à mobiliser et à sensibiliser les organismes concernant ses activités.



#### 3.2.1.1 Comité de coordination

Afin de contribuer à la mise en oeuvre de la campagne, la CTROC délègue deux personnes chaque année au comité de coordination (coco). Celles-ci ont le mandat d'assurer une représentation des TROC/ROC, notamment lorsque les actions proposées supposent une implication régionale soutenue.

Le coco organise régulièrement des réunions avec les antennes régionales afin de coordonner les actions à travers le Québec. Entre avril 2019 et mars 2020, trois rencontres élargies ont eu lieu.

La délégation a également rencontré le conseil d'administration à trois reprises et a organisé une rencontre en visioconférence avec les agent.es des TROC/ROC afin de discuter de l'organisation régionale de la mobilisation.

Voici un aperçu des travaux du coco:

- Nouveau plan d'action
- Mise à jour des revendications financières pour un total de 460 M\$
- Nouveau visuel
- Kit de réadhésion à la campagne
- Rédaction d'un mémoire dans le cadre du PAGAC
- Conférence de presse en février 2020 avec la participation d'un représentant de la CTROC

#### DÉLÉGATION AU COCO

JULIE PROULX  
TROC Bas-Saint-Laurent (démissionnaire)

BRUNO LAPRADE  
RIOC Montréal (démissionnaire)

CLAUDIA FIORE-LEDUC  
ROC de l'Estrie

12

Rencontres  
du comité de  
coordination

### 3.2.2 RQ-ACA

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est un lieu d'implication pour la CTROC. Les travaux du RQ-ACA portent sur divers sujets afin de favoriser, notamment, l'arrimage entre les différents ministères en ce qui regarde l'action communautaire autonome.

La CTROC délègue toujours une personne aux assemblées des membres du RQ-ACA. À l'heure actuelle, une personne déléguée par la CTROC siège également au conseil d'administration.

### 3.2.3 SNACA

Une personne représente chaque année la CTROC au comité qui encadre l'organisation de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA) afin d'arrimer, entre autres, la campagne nationale et les activités régionales. La SNACA est l'occasion de mettre en valeur la contribution essentielle des organismes communautaires autonomes pour le mieux-être des collectivités. Ainsi, une représentante de la CTROC a participé à une journée de rencontres avec différents ministres et député.es à l'Assemblée nationale dans le cadre de la SNACA.

La CTROC diffuse également du matériel promotionnel sur les médias sociaux. En 2019, cinq vignettes valorisant les victoires liées aux luttes sociales passées et au travail des organismes ont été publiées. Des vidéos réalisées par la CTROC sur l'ACA ont aussi été diffusées.

#### DÉLÉGATION AUX ASSEMBLÉES

MARC LONGCHAMPS  
CDC Laval (démissionnaire)

KARINE VERREAULT  
ROC 03 (Capitale-Nationale)

#### DÉLÉGATION AU CA

HUGO VALIQUETTE  
TROC Lanaudière

#### DÉLÉGATION À LA SNACA

KARINE VERREAULT  
ROC 03 (Capitale-Nationale)

FARAH WIKARSKI  
ROCL (Laurentides)

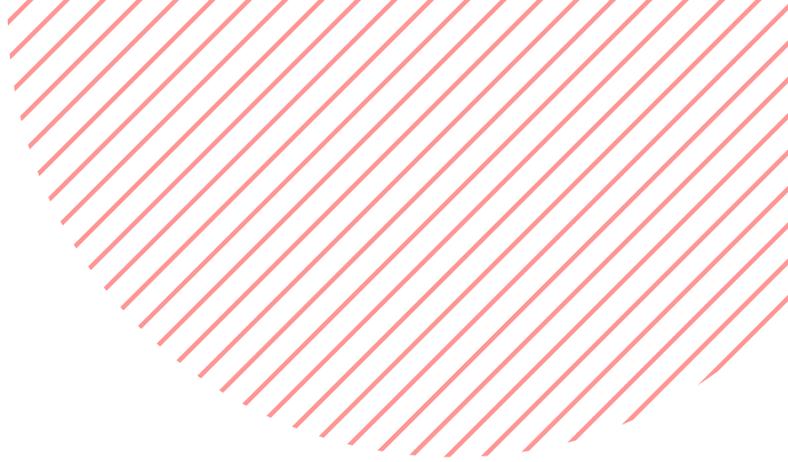
### 3.2.4 PAGAC

En juin, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) lançait une consultation sur le futur Plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire (PAGAC). La consultation mènera ainsi à l'adoption en 2021 d'un nouveau plan d'action en matière d'action communautaire, soit 20 ans après l'adoption de la politique gouvernementale sur l'action communautaire.

À son assemblée générale de juin, la CTROC a mis en place un comité de travail afin d'apporter sa contribution à la consultation. Tout au long de la démarche, le comité a consulté les membres, particulièrement lors de la rencontre nationale de novembre 2019 où la CTROC s'est positionné formellement sur les recommandations qu'elle voulait mettre de l'avant. Le mémoire a été acheminé au MTESS en décembre 2019.



Dans le mémoire de la CTROC, il est entre autres question de la nécessité de préserver une régionalisation des politiques publiques en santé et services sociaux, de reconnaître sans ambiguïté le rôle essentiel des regroupements d'organismes d'ACA et d'assurer le respect de l'autonomie des organismes communautaires.



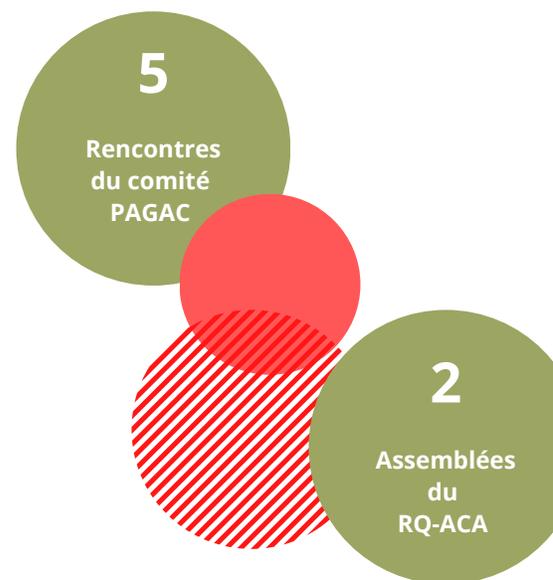
#### COMITÉ PAGAC

KARINE VERREAULT  
ROC 03 (Capitale-Nationale)

MARC LONGCHAMPS  
CDC Laval (démissionnaire)

MARIE-CHANTAL LOCAS  
RIOC Montréal (démissionnaire)

HUGO VALIQUETTE  
TROC Lanaudière (démissionnaire)



## 3.3 Communications et activités médiatiques

### 3.3.1 Reconnaissance publique

La CTROC assume un rôle d'information auprès de la population, mais elle s'adresse surtout aux 3000 organismes communautaires qu'elle représente. De façon plus spécifique, la CTROC suit de près l'actualité en matière d'action communautaire autonome, et s'assure de relayer l'information pertinente accompagnée, bien souvent, d'une analyse des enjeux.

#### 3.3.1.1 Conférences de presse et communiqués

Depuis trois ans, la CTROC tient une conférence de presse à chacune de ses rencontres nationales. Celles-ci procurent une grande visibilité médiatique à la CTROC, ainsi qu'aux TROC/ROC et organismes des régions dans lesquelles les sorties publiques se déroulent.

En 2019-2020, trois conférences de presse ont eu lieu:

En Estrie en juin, il a été question d'environnement en mettant de l'avant les revendications de la campagne *La planète s'invite dans le communautaire*.



Dans les Laurentides en novembre, la CTROC a travaillé en collaboration avec le regroupement régional afin de présenter un témoignage démontrant à quel point la contribution des organismes est essentielle à la société et de quelle façon *Le communautaire change le monde!*



#### 2019-11-20 | ACTUALITÉS L'importance de mieux soutenir l'action communautaire

Finalement, en mars 2020, une conférence de presse a eu lieu de manière virtuelle concernant les conditions de soutien offertes aux organismes communautaires dans le cadre de la crise sanitaire.

Par ailleurs, la CTROC émet également des communiqués de presse lors d'événements qu'elle juge important de rendre publics. Par exemple, le 11 mars dernier, la CTROC a publié un communiqué dans lequel elle saluait l'investissement gouvernemental de 40 M\$ au PSOC: Budget du Québec, un peu d'air pour les organismes communautaires.

### 3.3.1.2 Médias sociaux

La CTROC diffuse sur une base quasi quotidienne des publications sur sa page Facebook. Celles-ci rejoignent en général entre 500 et 1000 personnes, mais plusieurs d'entre elles touchent un nombre encore plus imposant de gens.

#### Quelques statistiques au 31 mars 2020

2 593 abonné.es = hausse de 25% en une année  
Première parution d'un bulletin COVID  
le 13 mars 2020 = 17 447 personnes rejointes

Les publications les plus courantes sont des communiqués de presse, des annonces gouvernementales et les réactions de la CTROC face à ces annonces, des bulletins, des guides, etc. La page Facebook sert également à la transmission de conférences de presse et à relayer les publications des alliés de la CTROC et des médias telles que des lettres ouvertes et des articles d'analyse.

Par ailleurs, il faut noter que la crise sanitaire du printemps 2020 a fait exploser le taux de fréquentation de la page Facebook. Les bulletins et autres documents produits et publiés dès le début de la pandémie en vue de soutenir les organismes sur le terrain ont démontré que la CTROC a su assumer avec brio son rôle d'information auprès des 3000 OCASSS du Québec.

#### Autres statistiques au 31 mars 2020 quant aux personnes rejointes

18 mars, lettre au MSSS: 6 122  
23 mars, lignes téléphoniques d'aide: 14 221  
27 et 30 mars, bulletins COVID: 5 500



**17447**

Personnes touchées

**548**

Réactions, commentaires et partages

290	1	5
J'aime	Wouah	J'adore
0	0	0
Haha	Triste	Grrr
60	192	
Commentaires	Partages	

#### Statistiques sur la diffusion de conférences de presse Facebook live et en rediffusion quant aux personnes rejointes

13 juin 2019, environnement: 3 200  
19 novembre 2019, soutien à l'ACA: 4 600  
19 mars 2020, crise sanitaire: 3 400

Pour ce qui est de la page WEB, une mise à jour du site a été réalisée en 2019. Toutes les publications produites par la CTROC s'y trouvent. Il s'agit d'un site de référence important, entre autres pour les alliés de la CTROC. D'autres améliorations ont été apportées en 2020, mais il reste encore du travail à effectuer pour que le site corresponde davantage aux attentes.

## 3.3.2 Circulation de l'information

### 3.3.2.1 Informations auprès des OCASSS

Dès que cela est pertinent, la CTROC produit et diffuse des bulletins d'information, par exemple l'INFO PSOC. Elle contribue également à promouvoir l'ACA, entre autres dans le cadre de la Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNACA). Au cours de la dernière année, la CTROC a ainsi diffusé huit capsules vidéos *J'aime le communautaire* qu'elle a produites à partir de témoignages.



En outre, la CTROC a pu mettre ses compétences en action dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19. À l'intérieur d'un laps de temps de deux semaines, la CTROC a produit trois outils d'information qui ont connu un immense succès. Un bulletin émis en mai 2020 a même été traduit en anglais sur une base bénévole.

Les informations contenues dans ces bulletins portaient entre autres sur les moyens à mettre en place pour soutenir les organismes dans la gestion de la crise sanitaire.

- POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ET PRENDRE PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE SUIVANT**  
[HTTPS://WWW.QUEBEC.CA/SANTÉ](https://www.quebec.ca/santé)
- ÉCOLE FERMÉE, RETOUR DE VOYAGE, EMPLOYÉ É ABSENT, DOIT-ON VERSER LES SALAIRES?**  
Considérant que la situation est hors du contrôle des travailleurs et travailleuses, tant en ce qui concerne la fermeture des écoles qu'en ce qui a trait à la mise en isolement ou retour de voyage, nous recommandons aux conseils d'administration et aux directeurs/coordinations d'organisme de couvrir 100% des salaires?
- Informations aux organismes qui offrent des services directs à la population, les mesures sanitaires et le télétravail.**
- Gestion des salaires et du télétravail en temps de pandémie**
- Si vous avez plusieurs bailleurs de fonds vont-ils maintenir les sommes qu'ils vous donnent? Sinon, quelles modalités permettraient d'assurer un revenu décent à votre**
- La gestion des ressources humaines en situation de crise**  
**La gestion des ressources humaines en télétravail**  
**La gestion du stress et de l'anxiété**
- Gestion des ressources humaines, et de l'anxiété**

### 3.3.2.2 Informations auprès des membres, comités et délégations

Pour ce qui regarde la circulation de l'information auprès des membres, outre la bibliothèque virtuelle, deux groupes privés Facebook permettent aux coordinations et aux agent.es d'échanger rapidement au besoin, de trouver des informations pertinentes pour leur travail quotidien, ou de faire appel à tous et à toutes pour des problématiques précises.

Par ailleurs, l'équipe de travail assume les tâches d'animation et de prise de notes des rencontres des comités et des délégations. Elle participe également à la rédaction de fiches synthèses qui permettent aux membres d'avoir accès au bilan des travaux et de réfléchir à des propositions d'action lors des rencontres nationales. Cette façon de faire favorise l'appropriation par les membres des informations liées aux groupes de travail de la CTROC.



Un autre moyen privilégié de faire circuler l'information est par le biais des rencontres nationales. Le format des assemblées s'améliore au fil des ans, notamment par l'introduction de formations, d'ateliers axés sur les pratiques, de moments d'échanges informels, et de mises en contexte entourant les décisions à prendre, etc.

### 3.3.3 Comité communications

Le mandat du comité communications est d'améliorer la communication interne et la circulation de l'information entre les membres, et de soutenir l'équipe de travail quant à la visibilité et la reconnaissance de la CTROC. Au cours de la dernière année, le comité a offert des ateliers personnalisés aux membres concernant l'utilisation de la Bibliothèque CTROC et de Google Drive. Le comité a aussi sondé les membres sur leurs besoins de formation, créé des vignettes d'information et aidé à la mise en page de bulletins comme l'INFO-PSOC.

7

Rencontres  
du comité  
communications



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

#### Le communautaire change le monde !

**Mont-Gabriel, le 19 novembre 2019** - À l'heure de la consultation pour un nouveau *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* (PAGAC), la Coalition des Tables régionales d'organismes Communautaires (CTROC) tient à rappeler l'importance de mieux soutenir l'action communautaire autonome. Réunies en rencontre nationale, les 14 régions présentes réaffirment que le mouvement d'action communautaire autonome favorise grandement l'implication citoyenne et la mise en place de moyens pour accéder à une société plus juste et équitable, tout en favorisant l'inclusion sociale.

#### Par et pour les gens

Depuis une cinquantaine d'années, des citoyennes et des citoyens prennent leur avenir en main en s'impliquant dans l'un des 3000 organismes communautaires autonomes qui œuvrent en Santé et services sociaux dans toutes nos régions. «*Les organismes communautaires autonomes ont été créés par et pour des gens qui se sont regroupés face à une problématique ou une situation vécue dans leur communauté. C'est une spécificité du Québec!*» de préciser Émilie Saint-Pierre, co-porte-parole de la CTROC. C'est grâce à l'enracinement dans leur milieu que les organismes répondent aux besoins de leurs membres et de leurs communautés, qu'ils bâtissent des réseaux de solidarité et d'appui. Ce sont donc des lieux d'entraide, des milieux de vie et de défense de droits où les personnes qui les fréquentent évoluent à leur propre rythme.

En outre, les membres du comité participent activement à l'élaboration des communiqués de presse, à la préparation des sorties publiques ainsi qu'à leur animation. Le comité voit également à préparer les lignes de communication et l'argumentaire sous-tendant les déclarations de la CTROC.

## COMITÉ COMMUNICATIONS

CAROLINE LEMIEUX

TROC 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean)

LUCIE JAUBERT

ROC de l'Estrie

BRUNO LAPRADE

RIOC de Montréal (démissionnaire)

VINCENT LAGACÉ

TROC Lanaudière (démissionnaire)

CAROLINE GIRARD

TROC Côte-Nord (démissionnaire)

## 3.4 Enjeux sociaux liés à l'ACA

### 3.4.1 Développement social

En 2017, le gouvernement de l'époque adoptait la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. La mise en place de cette loi a changé le portrait de la régionalisation. Déjà très sollicités pour des collaborations, les organismes communautaires ont vu à ce moment leur implication dans les instances de concertation prendre de plus en plus d'ampleur. Le déploiement du développement social au Québec entraînant des impacts sur les organismes et leurs regroupements, la CTROC convenait alors d'accélérer ses travaux afin de se doter d'une compréhension commune des enjeux, de favoriser l'adoption de positions sur cette question, et de promouvoir et défendre l'action communautaire autonome dans les pratiques de développement social. Le comité développement social, en place depuis juin 2015, est responsable de ce dossier.

#### 3.4.1.1 Comité développement social

En 2019-2020, les travaux du comité développement social ont porté sur l'adoption de huit principes directeurs devant servir de balises de promotion de l'action communautaire autonome dans les pratiques de développement social. Ces huit critères ont aussi mené à la rédaction d'une définition du développement social du point de vue de la CTROC. La version définitive devait être soumise pour adoption en mars 2020 mais la rencontre ayant été annulée, les débats devront avoir lieu au cours de l'année qui vient.

Par ailleurs, le comité voit à la mise à jour des données compilées dans chacune des régions sur l'évolution du développement social. Le tableau présente les instances impliquées, les processus en place, et les principaux projets mis de l'avant. De plus, deux sondages ont été élaborés, l'un portant sur les relations entre les TROC/ROC et les instances du palier municipal, et l'autre sur les besoins des membres pour la suite des travaux. Une collaboration avec une chercheuse de l'UQAR est en évaluation.

7

Rencontres  
du comité  
développement  
social

### COMITÉ DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CLAUDIA FIORE-LEDUC  
ROC de l'Estrie

ALEX GRENIER  
TROC Outaouais (démissionnaire)

CAROLINE GIRARD  
TROC Côte-Nord (démissionnaire)

NATHALIE AYOTTE  
TROC Nord-du-Québec

MARGUERITE SIMARD-THIVIERGE  
CDC Laval (démissionnaire)

BENOIT LAROCQUE  
ROCL (Laurentides)

### 3.4.2 Municipalités et ACA du RQ-ACA

En place depuis février 2017, le Groupe de travail sur les municipalités du RQ-ACA a pour mandat d'élaborer un plan stratégique pour faire face aux diverses atteintes à l'autonomie des organismes communautaires par les municipalités. Le groupe de travail vise entre autres à documenter et outiller les organismes sur la question du respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire de la part des municipalités.

#### 3.4.2.1 Délégation

Par sa participation au groupe de travail, la CTROC souhaite exercer un leadership et assurer le lien avec les travaux du comité développement social. Elle cherche également à répertorier les réalités régionales en lien avec le palier municipal.

Malheureusement, pour des raisons hors de son contrôle, la CTROC n'a pas été en mesure de déléguer un.e représentant.e pour participer à des rencontres du groupe de travail au cours de la dernière année. Par ailleurs, les rencontres ont cessé temporairement en raison de l'urgence sanitaire.

#### DÉLÉGATION GROUPE DE TRAVAIL

ALEX GRENIER

TROC Outaouais (démissionnaire)

GENEVIÈVE GIGUÈRE

ROCGÎM (Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine)

MARGUERITE SIMARD-THIVIERGE

CDC Laval (démissionnaire)



### 3.4.3 Politique salariale

En juin dernier, les membres de la CTROC ont convenu de s'impliquer dans la mise à jour de la politique salariale mise en place par le ROCGÎM au début des années 2000. Désormais implantée dans une dizaine de régions, la politique nécessitait des ajustements pour mieux refléter le contexte actuel.

Par ailleurs, les membres se sont également entendu pour verser une contribution financière afin de soutenir la démarche de révision. De plus, des fonds sont prévus pour assumer certains frais liés au lancement de la politique salariale révisée (ex.: contractuel.le, promotion, impression et formation).

#### 3.4.3.1 Comité révision de la politique salariale

Au cours de l'assemblée de juin, un comité a été formé afin de procéder aux travaux préliminaires visant la mise à jour de la politique salariale. Les ajustements à apporter à la structure salariale ont été confiés à une firme spécialisée.

Voici un aperçu des travaux réalisés par le comité:

- Définir les nouveaux titres d'emplois les plus souvent identifiés dans l'enquête salariale réalisée l'an dernier\* et absents de la politique actuelle:
  - Répertorier les descriptions de postes existants dans les organismes pour les quatre principaux titres identifiés;

- Rédiger des descriptions de postes pour ces quatre titres d'emplois et les coter en fonction des 10 critères d'évaluation des emplois utilisés pour les deux premières moutures de la politique salariale

- Débuter la mise à jour des outils de formation et d'application de la politique:
  - Déterminer les outils et documents de la politique salariale à améliorer;
  - Réfléchir à la transmission de la nouvelle mouture de la politique salariale.

#### COMITÉ RÉVISION POLITIQUE

MANON JEAN  
TROC 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean)

NANCY LAMONTAGNE  
TROC 09 (Côte-Nord)

DOMINIQUE BOUCHARD  
ROCGÎM (Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine)

VÉRONIQUE ALLARD  
ROCGÎM (Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine)

4

Rencontres  
du comité  
révision  
politique

\* Enquête réalisée en collaboration avec le Comité sectoriel de main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) intitulée Enquête salariale des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux et disponible ici: <http://ctroc.org/enquete-salariale/>

## 3.5 Collaborations

La CTROC développe des liens de concertation et d'échanges avec plusieurs alliés qui travaillent à la promotion et à la défense des valeurs de justice sociale, de solidarité, de partage des richesses, etc. Ces organisations mettent de l'avant la nécessité de maintenir un filet social essentiel à la dignité de toutes et de tous. Elles revendiquent le droit à la santé et le droit de vivre dans un environnement sain. Les collaborations avec les alliés prennent différentes formes; elles sont parfois ponctuelles, parfois assidues.

### 3.5.1 Coalition Solidarité Santé

La CTROC est membre de la Coalition Solidarité Santé (CSS) depuis ses tout débuts. Sa mission est de défendre le droit à la santé de l'ensemble de sa population québécoise, et ce, sans égard au statut ou au revenu des citoyen.es. La CSS défend aussi le caractère public du réseau de la santé et des services sociaux.



### DÉLÉGATION CSS

MARIE-CHANTAL LOCAS  
RIOCI Montréal (Démissionnaire)

### 3.5.1.2 Délégation CSS

Pendant une partie de l'année, une représentante de la CTROC a assisté aux assemblées de la CSS et s'est impliquée au comité de coordination. Elle a ainsi été en mesure de prendre part aux nouvelles orientations adoptées par les membres afin de répondre aux nombreux défis de la CSS. Par ailleurs, les trois priorités de la CSS portent sur un régime public d'assurance-médicaments, la démocratisation du réseau de la santé et des services sociaux et la lutte contre les changements climatiques.



### 3.5.2 Coalition Main rouge

Tout comme pour la CSS, la CTROC est membre de la Coalition Main rouge depuis sa fondation. La mission de la Coalition est de lutter contre la tarification et la privatisation des services publics.

Toutefois, en tenant compte de la conjoncture, les membres ont convenu en juin 2019 de prendre une pause d'une année en regard de l'implication de la CTROC. Par contre, il était entendu que la CTROC maintenait son adhésion en tant que membre, et, à ce titre, défrayait sa cotisation en bonne et due forme.

### 3.5.3 CSMO-ÉSAC

La CTROC est membre du CSMO-ESAC dont le mandat principal consiste à faire connaître le secteur de l'emploi de l'économie sociale et de l'AC.

# 4 DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Plan  
d'action  
Axe 2

Le plan d'action de la CTROC prévoit de préciser le développement et les objectifs de la CTROC par la réalisation d'exercices de vision. Il est également prévu d'adopter une planification stratégique 2019-2023. Une partie des travaux a été réalisée lors de l'année financière précédente par la tenue d'un exercice de vision portant sur la mobilisation. Les membres ont entre autres évoqué la nécessité pour la CTROC d'assumer un leadership en matière de mobilisation afin de renforcer l'action communautaire autonome.

Cependant, le volume des dossiers à traiter et l'insuffisance des ressources ont obligé la CTROC à mettre de côté les activités rattachées à ce volet pour l'année 2019-2020.

Ce n'est pourtant que partie remise puisqu'à la suite d'un bilan sommaire entourant les effets de la crise sanitaire sur la CTROC, le conseil d'administration a convenu de reprendre les travaux. Les résultats seront donc traités dans le rapport d'activités 2020-2021.

# AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT

Plan  
d'action  
Axe 3

## 5.1 Analyse du fonctionnement de la CTROC

Faisant suite à des constats réalisés en 2018-2019 sur le modèle de gestion coalitive, le conseil d'administration proposait en juin 2018 d'entamer une démarche de réflexion afin d'améliorer le fonctionnement de la CTROC. L'intention était notamment de mieux préciser le modèle coalitif et de le circonscrire dans les politiques et documents internes de la CTROC. À cette fin, un comité fonctionnement était mis en place en vue de chapeauter la démarche.

Depuis le début du processus, les travaux ont avancé à un rythme permettant aux membres de s'approprier les fondements du modèle coalitif, ce qui s'avère particulièrement bénéfique pour les personnes nouvellement en place dans les TROC/ROC, et de se positionner sur les changements qu'ils souhaitent mettre en place.

«Je suis satisfait des discussions et infos recueillies lors de l'atelier du comité fonctionnement. Je trouve que ça nous donne du jus pour la suite.»  
(Novembre 2019)

### OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

#### RÔLES

Préciser le rôle de chacun au sein du modèle coalitif

#### Documents constitutifs

Mettre à jour les documents constitutifs de la CTROC

#### Politiques internes

Elaborer des politiques internes, dont:

- une politique de membership
- un document de fonctionnement de la vie associative et des comités
- un cahier d'animation des assemblées
- une politique de communication

## 5.2 Comité fonctionnement

Le modèle coalitif, qui a fait l'objet d'une présentation en rencontre nationale, s'appuie sur deux principes: la participation démocratique la plus égalitaire possible, et la souplesse de la structure. L'objectif recherché est que la détermination des grandes orientations de la CTROC demeure sous la responsabilité des membres.

Des améliorations visant à lever les obstacles qui freinent les processus décisionnels ont déjà été apportées. Cependant, la circulation de l'information représente un défi important à relever en vue de permettre la prise de décision collective et de faciliter une plus grande adhésion aux positions adoptées démocratiquement.

Pour l'année 2019-2020, le comité s'est penché sur la gouvernance légale et sur la vie associative, ainsi que sur la politique de membership. Les discussions de la rencontre de juin 2019 ont permis de définir le statut de membre régulier à la CTROC de la façon suivante: seul un regroupement par région peut adhérer en tant que membre régulier; celui-ci doit être reconnu comme étant l'interlocuteur des organismes de la région, et du CISSS ou du CIUSSS.

Les membres ont également discuté des droits et devoirs des membres, du droit à la dissidence, du ralliement, de la participation aux assemblées et de la possibilité d'avoir des membres alliés. En outre, une politique de partage des frais des délégations aux assemblées est en cours de rédaction, et sera soumise éventuellement aux membres à des fins d'adoption.

Par ailleurs, une augmentation du taux de participation aux rencontres ces dernières années a un impact sur le fonctionnement. En ce sens, un atelier portant sur la vie associative dans l'optique de développer la collaboration et le sentiment d'appartenance a été réalisé.

10

Rencontres du  
comité  
fonctionnement

Finalement, le comité devait présenter aux membres en mars 2020 un tableau regroupant les modifications aux règlements généraux mais leur adoption formelle a dû être reportée en raison de l'annulation de la rencontre nationale.

### COMITÉ FONCTIONNEMENT

KARINE VERREULT  
ROC 03 (Capitale-Nationale)

MARIE-ÈVE DUCLOS  
CROC-AT (Abitibi-Témiscamingue)

NANCY LAMONTAGNE  
TROC 09 (Côte-Nord)

VÉRONIQUE ALLARD  
ROCGÎM (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

BENOÎT LAROCQUE  
ROCL (Laurentides)

Deux volets de la démarche ont été discutés lors de rencontres en intercomités qui regroupaient des membres de plusieurs comités internes. Les travaux ont porté sur le fonctionnement des comités, et les communications internes. Une rencontre a eu lieu en novembre, et les réflexions reprendront au cours de la prochaine année.

# CONCLUSION

Comme le démontre bien le rapport d'activités 2019-2020 de la CTROC, l'implication des TROC et des ROC est impressionnante. Le modèle coalitif conçu pour avantager la participation démocratique atteint donc ses objectifs. En effet, l'ensemble des membres participent à des comités ou des délégations à la hauteur de leurs capacités et selon les ressources dont ils disposent. Leur implication est manifestement le reflet de leur détermination à promouvoir l'action communautaire autonome et à soutenir les organismes qui lui donnent vie.

Cependant, les processus de prise de décision collective exigent de prendre le temps nécessaire pour être en mesure de réaliser les consultations que cela sous-tend. Et le temps est souvent limité. Cette réalité prend d'autant plus d'importance quand il est question de participer à des travaux qui ont des impacts sur le milieu communautaire autonome, par exemple avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce type de collaboration demande un investissement de temps et d'énergie important, particulièrement aux délégué.es mais aussi à l'ensemble des membres. Non seulement ceux-ci prennent part aux analyses et aux recommandations qui s'ensuivent, mais ils mènent également des consultations dans leur propre région.

Cette tâche prendra certainement de l'ampleur au cours des prochaines années, notamment en regard de la deuxième phase des travaux entourant le cadre de gestion ministériel PSOC. L'accompagnement des organismes communautaires sur le terrain, qui devront s'adapter à ce nouveau cadre, et la collaboration avec les CISSS/CIUSSS occuperont également beaucoup d'espace dans les plans de travail.

La CTROC possède la force nécessaire, collectivement, pour relever les défis qui l'attendent. La réalisation de ses actions en 2019-2020 en est la preuve. Pour l'année qui vient, il faudra composer avec la crise sanitaire qui a ralenti une grande partie des travaux en cours. Mais, tout comme pour ce qui est de la population, la CTROC retroussera ses manches et continuera à assumer sa mission. D'ailleurs, force est de constater que la crise liée à la COVID-19 a démontré encore plus qu'à l'habitude les raisons d'être de la CTROC. C'est animée par une immense solidarité que la CTROC poursuivra son travail en toute confiance vers l'avenir.

# ANNEXE

## Liste des membres

---

	<b>TROCBLS</b>	Table régionale des organismes communautaires du Bas-St-Laurent
	<b>TROCC 02</b>	Table régionale des organismes communautaires de Saguenay-Lac St-Jean
	<b>ROC 03</b>	Regroupement des organismes communautaires de la Capitale-Nationale
	<b>RIOCM</b>	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
	<b>ROC Estrie</b>	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
	<b>TROCAO</b>	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
	<b>CROC-AT</b>	Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
	<b>TROCC 09</b>	Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
	<b>TROCC 10</b>	Table régionale des organismes communautaires du Nord du Québec
	<b>ROCGIM</b>	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
	<b>TROCCA</b>	Table régionale des organismes communautaires de Chaudières-Appalaches
	<b>CDC Laval</b>	Corporation de développement communautaire de Laval
	<b>TROCC L</b>	Table régionale d'organismes communautaires de Lanaudière
	<b>ROCL</b>	Regroupement des organismes communautaires des Laurentides